



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE CALVADOS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N ° 30 - JUIN 2012

SOMMAIRE

PREFECTURE DU CALVADOS

DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Arrêté N °2012160-0001 - ARRETE PREFECTORAL DU 8 JUIN 2012
AUTORISANT DES TRAVAUX
EN SITE CLASSE

1

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA MODERNISATION

Arrêté N °2012160-0003 - ARRETE PREFECTORAL DU 08 JUIN 2012
MODIFIANT LA
COMPOSITION DU JURY CHARGE DU CONCOURS DE SECRETAIRES
ADMINISTRATIFS DE
L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE MER - REGION BASSE- NORMANDIE -
SESSION 2012

3



PREFECTURE CALVADOS

Arrêté n ° 2012160-0001

**signé par Olivier JACOB, Secrétaire Général de la Préfecture du Calvados
le 08 Juin 2012**

**PREFECTURE DU CALVADOS
DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau de l'Environnement et du Développement Durable**

**ARRETE PREFECTORAL DU 8 JUN 2012
AUTORISANT DES TRAVAUX EN SITE
CLASSE**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU CALVADOS

PREFECTURE
DIRECTION DES COLLECTIVITES
LOCALES ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau de l'environnement
et du développement durable

ARRETE PREFECTORAL AUTORISANT DES TRAVAUX EN SITE CLASSE

**LE PREFET DE LA REGION BASSE-NORMANDIE
PREFET DU CALVADOS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le code de l'environnement et notamment ses articles L. 341-10 et R. 341-10 ;

VU le décret du 23 août 2006 portant classement parmi les sites du département du Calvados de l'ensemble dénommé « Omaha Beach » sur le territoire des communes de Colleville-sur-Mer, Saint-Laurent-sur-Mer et Vierville-sur-Mer ;

VU le dossier de déclaration préalable déposé le 7 mai 2012 par Mme Sylvie GASC (référence DP 01474512U0007), concernant les travaux de rénovation de sa maison d'habitation située sur la commune de Vierville-sur-Mer, dans le site classé d'Omaha Beach ;

VU l'avis favorable de l'architecte des bâtiments de France en date du 4 juin 2012 ;

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture du Calvados ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La réalisation des travaux envisagés par Mme Sylvie GASC consistant en la rénovation de sa maison d'habitation située sur la commune de Vierville-sur-Mer, dans le site classé d'Omaha Beach, est autorisée.

Cette autorisation s'applique sans préjudice des autres législations et réglementations en vigueur.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture du Calvados, le directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Mme GASC et publié au recueil des actes administratifs du Calvados. Une copie de cet arrêté sera transmise au sous-préfet de Bayeux et au maire de la commune de Vierville-sur-Mer.

Fait à CAEN, le 08 JUIN 2012

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Olivier JACOB



PREFECTURE CALVADOS

Arrêté n ° 2012160-0003

**signé par Olivier JACOB, Secrétaire Général de la Préfecture du Calvados
le 08 Juin 2012**

**PREFECTURE DU CALVADOS
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA MODERNISATION
Bureau des Ressources Humaines**

ARRETE PREFECTORAL DU 08 JUIIN 2012
MODIFIANT LA COMPOSITION DU JURY
CHARGE DU CONCOURS DE
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE
L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE MER -
REGION BASSE- NORMANDIE - SESSION
2012

PREFET DE LA REGION BASSE-NORMANDIE
PREFET DU CALVADOS

PREFECTURE
DIRECTION DES RESSOURCES
ET DE LA MODERNISATION
Bureau des ressources humaines

**LE PREFET DE LA REGION BASSE-NORMANDIE
PREFET DU CALVADOS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

*ARRETE MODIFIANT LA COMPOSITION DU JURY
CONCOURS DE SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE MER
REGION DE BASSE-NORMANDIE – SESSION 2012*

CONSIDERANT que M. Zoheir BOUAOUICHE, sous-préfet de VIRE, assure depuis le 8 juin 2012 les fonctions de directeur de cabinet par intérim, suite au départ en extrême urgence de la directrice de cabinet, Mme NICOLI,

CONSIDERANT qu'il ne pourra donc pas, dans ces conditions, exercer la fonction de président du jury,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture du Calvados ;

A R R E T E

Article 1er : La composition du jury chargé du concours de secrétaires administratifs de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration est modifiée comme suit :

Présidente :

Madame Marie-Line KERRIOU, directrice des ressources et de la modernisation – préfecture du Calvados

Membres du jury :

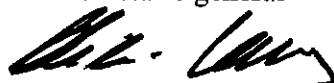
- Madame Sylvie RANSONNETTE, directrice de la plate-forme interministérielle d'appui GRH – Région Basse-Normandie
- Madame Gaëlle HERVE, chef du bureau du personnel – SGAP OUEST,
- Monsieur Christophe RENE, lieutenant de gendarmerie, chef du bureau du personnel civil et militaire de la région de Basse-Normandie,
- Monsieur Raymond IRIART SORHONDO, chef du bureau des moyens et de la modernisation – Préfecture de l'Orne,
- Madame Dominique DUFRESSE, chef du bureau des ressources humaines – Préfecture de la Manche.

Article 2 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publicité au recueil des actes administratifs et à la préfecture du Calvados .

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture du Calvados est chargée de l'exécution du présent arrêté.

CAEN, le 8 juin 2012

Pour le préfet et par délégation
Le secrétaire général



Olivier JACOB

« Conformément aux dispositions de l'article R421-1 et suivant du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification »

14038 CAEN CEDEX 9 - TEL 02.31.30.64.00